

CHARBONNEAU, Hubert, et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris/Montréal, Institut national d'Études démographiques / Presses de l'Université de Montréal, coll. « Travaux et documents », n^o 118, 1987. viii-232 p. 18,00 \$

José E. Igartua

Volume 42, Number 3, Winter 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304718ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Igartua, J. E. (1989). Review of [CHARBONNEAU, Hubert, et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris/Montréal, Institut national d'Études démographiques / Presses de l'Université de Montréal, coll. « Travaux et documents », n^o 118, 1987. viii-232 p. 18,00 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42(3), 456–459.
<https://doi.org/10.7202/304718ar>

CHARBONNEAU, Hubert, et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle*. Paris/Montréal, Institut national d'Études démographiques/Presses de l'Université de Montréal, coll. «Travaux et Documents», no 118, 1987. viii-232 p. 18,00\$

Cet ouvrage marque une étape dans l'historiographie canadienne. Il s'agit de la première monographie réalisée essentiellement à partir d'un registre informatisé de population. Depuis 1969, les démographes Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, entourés d'une nombreuse équipe d'assistants et d'étudiants en démographie, ont patiemment constitué un registre informatisé de la population de la Nouvelle-France à partir des registres paroissiaux, des recensements et d'autres documents complémentaires. Le registre, tel qu'il fut exploité pour préparer ce livre, contient les actes d'état civil de la Nouvelle-France des débuts jusqu'au premier janvier 1730, soit un peu plus de 86 000 actes. Les actes portant sur la même personne ont été réunis par des moyens automatiques et les auteurs considèrent ce couplage comme une «totale réussite» (p. 27). L'entreprise de constitution du registre a été longue et coûteuse, mais elle commence maintenant à porter ses fruits, ce qu'a reconnu l'Institut d'histoire de l'Amérique française en décernant à cet ouvrage le Prix Lionel-Groulx pour 1987.

Naissance d'une population analyse les comportements démographiques des pionniers de la population canadienne-française, c'est-à-dire tous les immigrants (et 12 Amérindiennes signalées bien modestement) arrivés au Canada avant 1680 et qui s'y sont établis en famille. La date de 1680 a été retenue parce qu'elle marque pratiquement la fin de l'immigration féminine française au Canada et qu'elle est proche du dernier recensement nominatif du Régime français, celui de 1681. Le groupe ainsi défini est fort important dans

l'histoire de la population canadienne-française: en effet, ces pionniers seraient à eux seuls les ancêtres des deux tiers de la population canadienne-française actuelle. Le livre traite en majeure partie des comportements démographiques couramment analysés, soit la nuptialité, la fécondité, la mortalité, mais le registre de population permet aussi d'établir l'importance de la descendance et la «contribution génétique» de ces pionniers, ainsi que les profils d'itinéraires démographiques individuels et familiaux. L'ouvrage est exhaustif: tout phénomène démographique mesurable est mesuré, et ce qui ne l'est pas directement est estimé à partir de différentes hypothèses.

Les premiers Canadiens blancs qui sont ici analysés, ces «Français du Canada», ont évidemment beaucoup en commun avec les Français de France dans leur comportement démographique. Les auteurs soulignent l'absence de malthusianisme, le rythme saisonnier des événements démographiques, les écarts d'âge sensibles entre les conjoints, la fréquence des remariages, le taux de conceptions prénuptiales comme traits communs. Mais la prépondérance des hommes dans la colonie (il y a six ou sept hommes pour une femme en 1663) a, bien sûr, des effets sur ce que les auteurs appellent le «marché matrimonial»: les hommes se marient donc plus tardivement qu'en France, alors que c'est l'inverse pour les femmes. Les deux tiers des premières Canadiennes (les premières femmes nées au pays) qui épousent des pionniers se marient avant d'atteindre quinze ans. L'écart d'âge entre les époux est donc plus prononcé qu'en France, ce qui affecte la fréquence des remariages des veuves de moins de quarante ans, plus courants au Canada.

Voilà pour les comportements voulus. En régime de fécondité naturelle, on considère la fécondité comme un comportement subi plutôt que voulu. Il en va de même de la mortalité. C'est dans ces deux catégories de comportements que les différences avec la France sont les plus intéressantes. Les calculs de fécondité légitime (qui excluent les unions où un enfant est né avant mariage) révèlent que les pionnières ont une descendance légèrement supérieure à celle des femmes du nord-ouest de la France, mais plus faible que celle des Canadiennes mariées à des pionniers. Cette performance des Canadiennes est attribuée aux meilleures conditions de vie (alimentation, état sanitaire) au Canada par rapport à la France. Par ailleurs, la proportion de femmes qui n'ont aucun enfant est relativement forte (8% contre de 3 à 6% en France) et comprend un nombre élevé de Filles du roi. Les auteurs s'avancent prudemment au plan de l'explication, mentionnant les difficiles conditions dans lesquelles ces filles avaient vécu avant leur immigration, mais n'ignorent pas, avec une remarquable prudence dans le vocabulaire, l'intervention possible «des facteurs comportementaux générateurs de pathologies de type syphilitique, donc stérilisantes» (p. 95); on nous annonce d'autres études sur le sujet.

Les premiers Canadiens se distinguent aussi de leurs cousins français par leurs taux de mortalité. Ici, l'orientation de l'interprétation change quelque peu. Le milieu canadien, propice à une forte fécondité, apparaît avoir eu sur la mortalité des effets négatifs autant que positifs: la rigueur du climat, la difficulté d'adaptation de l'agriculture à la durée des saisons, les menaces iroquoises font contrepoids au caractère sain de l'eau et de l'air et à la faible densité de population avant 1700, qui réduit les risques d'épidémie. Plutôt que le milieu nouveau, c'est la sélection de la population opérée par l'immigration qui expliquerait la mortalité plus faible observée au Canada. En effet, ce sont

les pionniers, et non pas les premiers Canadiens, qui ont le taux de mortalité avant 60 ans le plus faible. Après 60 ans, toutefois, ce sont les Canadiens de naissance qui ont l'espérance de vie la plus grande.

Les deux axes d'interprétation — l'environnement, la sélection — ne sont pas nécessairement contradictoires, mais on sent un peu de tension entre les auteurs quant à leur importance relative. Légaré, dans le chapitre sur la mortalité, insiste sur le phénomène de la sélection, tandis que Charbonneau, dans le chapitre sur la fécondité, met plutôt l'accent sur l'environnement et ne parle pas de sélection pour les femmes. Or, les femmes sont encore plus résistantes que les hommes: elles vivent plus longtemps et leur taux de mortalité par groupe d'âge est plus faible pour tous les âges avant 60 ans. La sélection a sans doute joué autant pour les femmes que pour les hommes; elle a donc dû avoir un effet sur la fécondité. Il faudrait cependant établir si l'effet de la sélection dépasse la génération des pionniers.

Le chapitre sur la descendance et la contribution génétique montre bien l'importance des pionniers dans la population de la Nouvelle-France, mais il nous laisse un peu sceptique lorsqu'il tente d'extrapoler jusqu'à aujourd'hui. Les quelque trois mille immigrants arrivés avant 1680 formeraient la souche des deux tiers de la population québécoise francophone actuelle. Le calcul qui soutient cette affirmation n'est qu'une projection dans le temps des phénomènes observés de 1680 à 1730 (p. 124) et on peut se demander s'il est légitime de faire de telles projections sur deux siècles et demi. De toute façon, la sélection opérée par l'immigration ne produit pas un bassin génétique très large ni exempt de défauts. On sait par exemple que des maladies génétiques dont la prévalence est élevée dans certaines régions du Québec, comme la tyrosinémie, le rachitisme vitamino-dépendant ou la dystrophie myotonique, remontent aux tout premiers colons. L'«effet fondateur» est un phénomène aux facettes multiples qui appelle déjà des analyses précises en génétique des populations, au moyen de généalogies ascendantes. Il n'est cependant pas certain qu'on puisse parler de «contribution génétique» des pionniers à la population québécoise actuelle sans établir des généalogies descendantes précises. Enfin, il est difficile de savoir, à partir des études démographiques, en quoi consiste cette contribution génétique.

La lecture d'un ouvrage de démographie historique comme celui-ci peut être ardue. Le style est presque clinique. Le texte est essentiellement constitué de commentaires et d'analyses des 26 figures et des 91 tableaux qu'on trouve dans le corps du texte (sans compter les 6 tableaux en appendice). Le lecteur pressé, non-spécialiste en démographie, pourra aller directement à la conclusion de chaque chapitre pour en tirer rapidement l'essentiel. Le lecteur plus prudent lira l'ensemble et admirera, à l'occasion, l'ingéniosité des corrections apportées à des données qui ne sont pas toujours complètes (il manque par exemple 11% des actes de baptême des pionniers) et des estimations proposées là où les mesures directes sont impossibles. Il faut aussi admirer la manière systématique avec laquelle chaque phénomène susceptible d'être mesuré l'a été, au prix de ce qui n'a pu être qu'un nombre étourdissant de traitements informatiques. On se demande même, à la lecture, si cette exhaustivité des mesures ne tient pas parfois lieu de problématique.

Pour l'historien, la démographie historique a les limites de ses vertus. L'analyse systématique des comportements démographiques fournira un cadre

solide à des études d'histoire sociale. C'est aux historiens de prendre la relève de Charbonneau et Légaré et d'exploiter l'impressionnante base de données qu'ils ont constituée.

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

JOSÉ E. IGARTUA